

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

En partenariat avec



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route

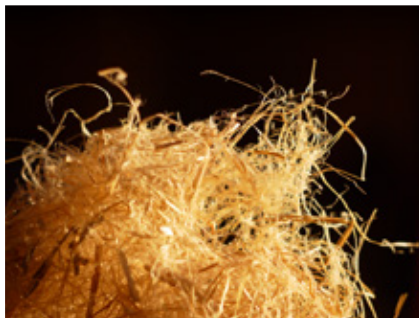
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Bourgogne-Franche-Comté

2020-2024

Secteur du bâtiment





Crédit photos : Karibati Y. Hustache et F. Rollin

Le secteur du bâtiment a été identifié au niveau national et régional comme une priorité pour le développement des matériaux biosourcés. Cette feuille de route initie la dynamique biosourcée en région. A moyen terme, elle sera suivie d'un volet plus général sur les secteurs hors bâtiments.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS

Par définition (Arrêté du 19 décembre 2012 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label « bâtiment biosourcé »), la matière biosourcée est « une matière issue de la biomasse végétale ou animale pouvant être utilisée comme matière première dans des produits de construction et de décoration, de mobilier fixe et comme matériau de construction dans un bâtiment ». Elle est issue des bio-ressources liées principalement à trois domaines d'activité que sont l'agriculture (chanvre, lin, liège, laine de mouton, miscanthus...), la sylviculture (bois d'œuvre et produits connexes) et le recyclage (papier et textiles).

La matière première issue de ces champs d'activité trouve de multiples applications dans le domaine de la construction sous forme ¹ :

- d'isolant (panneaux, rouleaux ou en vrac),
- de bois d'œuvre (charpente, ossature...),
- de béton et mortier (granulat végétal),
- de remplissage d'ossature bois comme le cas de la construction en botes de paille,
- de panneaux (contreventements, planchers et les cloisons),
- de matériaux composites plastiques (lame de terrasse, bardage et menuiserie),
- dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures...).



Sources images : Valoris Bois, Chanvre Service, Ouatéco, La Dépêche, Le Relais, CAVAC Matériau, Construction&Bâtiment, Chambre agriculture Picardie © 2

Figure 1. Présentation des principaux matériaux de construction biosourcés

1 Source : Ministère de la cohésion des territoires

2 Matériaux de construction biosourcés - Nomadéis - 2015

LA FEUILLE DE ROUTE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une priorité affichée sur la transition énergétique et écologique

En France le secteur du bâtiment est placé au cœur des enjeux de transition énergétique et écologique. Il représente aujourd'hui 44 % de la consommation d'énergie finale nationale et 25 % des émissions de gaz à effet de serre uniquement dues aux consommations d'énergie lors de l'utilisation. De surcroît, sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment les matériaux de construction représentent à eux seuls, une part importante des impacts environnementaux.

L'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction s'inscrit parfaitement dans les volontés politiques actuelles. La loi de transition énergétique pour la croissance verte encourage d'ailleurs à « l'utilisation des matériaux biosourcés [qui] concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles ». Cet attrait pour ces matériaux a plus récemment été mis en avant dans le cadre de l'expérimentation E+C- (bâtiment à énergie positive et réduction carbone) de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments.



Crédit photo : AJENA

En réponse aux enjeux socio-économiques en région

En région Bourgogne-Franche-Comté, avec 1,5 million de logements existants sur le territoire, dont 65 % construits avant 1975 (année de la première réglementation thermique), la rénovation est affichée comme une priorité. Celle-ci offre en particulier un levier de développement opportun pour les matériaux de construction biosourcés.

Au-delà des enjeux énergétiques et écologiques, les matériaux biosourcés peuvent également jouer un rôle socio-économique pour les territoires. Issus d'une ressource locale, ils sont le vecteur d'emplois locaux non délocalisables. La Bourgogne-Franche-Comté offre un gisement de ressource de matière agricole et sylvicoles important.

En dehors du bois d'œuvre déjà bien représenté au niveau régional, des projets ont vu le jour, profitant de ces ressources locales. Parmi eux, la création de l'association BF2C (Bourgogne-Franche-Comté Chanvre), regroupant les acteurs du chanvre, de l'amont agricole à la construction en passant par la formation. A noter également la présence en région de l'unique usine de France de production de ouate de carton (entreprise NOVIDEM) ainsi que de professionnels au sein du réseau national paille RFCP (Réseau Français de la Construction Paille). Le Cluster ROBIN.S, récemment créé, fédère et anime les acteurs économiques en région pour développer le marché des matériaux de construction biosourcés.

Une volonté de lever les freins au développement des filières

Cependant, le manque de structuration des acteurs des filières est encore apparent sur le territoire. Ces matériaux souffrent encore des idées reçues et des conditions difficiles d'accès aux marchés de la construction.



Bien que les professionnels aient connaissance de ces solutions biosourcées, peu d'entre eux les mettent en œuvre, souvent par absence de demande de la part des donneurs d'ordre. On constate un investissement encore insuffisant dans la formation des professionnels aux techniques biosourcées.

On remarque également une insuffisance des connaissances des filières biosourcées en Bourgogne-Franche-Comté (ressources disponibles, acteurs, formations ...), ne profitant pas à leur emploi dans les marchés de la construction/rénovation. Il est donc essentiel d'accompagner le développement des filières locales déjà présentes sur le territoire.



UNE AMBITION POLITIQUE ET DES ENJEUX COLLECTIFS PARTAGÉS POUR L'ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS LA CONSTRUCTION

Dans une logique de transition environnementale, l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME ont fait le choix de porter une stratégie commune pour le développement des matériaux biosourcés dans le domaine de la construction.

Afin de développer l'usage des matériaux biosourcés dans la construction, tout en répondant aux besoins du territoire, la feuille de route repose sur



4 enjeux stratégiques principaux :

• Structurer et animer une dynamique régionale sur les matériaux de construction biosourcés

Il s'agit de mettre en synergie les moyens techniques et financiers, l'enjeu étant de mettre en cohérence et d'améliorer la lisibilité des différents soutiens publics pour le développement des matériaux biosourcés dans le secteur de la construction. Il s'agit également d'impliquer et d'accompagner les professionnels en portant une stratégie répondant directement à leurs besoins et en les associant au maximum dans les réflexions, les actions à engager et leur suivi.

• Poursuivre la levée des freins au développement des matériaux de construction biosourcés

engagée depuis plusieurs années au niveau national. En particulier, trois freins majeurs sont identifiés :

- **organisationnels** : les filières biosourcées sont constituées principalement de TPE et PME qui peinent à acquérir des parts de marché face aux modes constructifs aujourd'hui dominants dans la construction.
- **normatifs et réglementaires** : les conditions d'accès au marché de la construction sont difficiles pour des techniques dites « non-courantes ». Des études poussées doivent être entreprises pour satisfaire à l'obligation de garantie décennale.
- **culturels** : la construction biosourcée souffre d'une mauvaise image fondée sur des contres-performances passées et d'une absence de connaissance et de vision sur l'organisation des filières.

• Valoriser les ressources et les savoir-faire locaux

Le développement de l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction doit permettre à terme de redynamiser des territoires, en améliorant la valeur ajoutée des produits ou sous-produits issus de la sylviculture, de l'agriculture et des déchets, en mettant en valeur les savoir-faire locaux ou en développant de nouveaux, en créant des emplois non-délocalisables et en favorisant l'économie circulaire à l'échelle des territoires.

La valorisation de ces ressources doit se faire de manière raisonnée, dans le respect d'une exploitation durable et de la hiérarchisation des usages.

• Développer un marché structuré local capable de répondre aux marchés de la construction neuve et de la rénovation de demain.

La réglementation environnementale des bâtiments neufs intégrera la notion de performance environnementale en plus de la performance énergétique. Cette performance sera mesurée sur la base d'une Analyse de Cycle de Vie (ACV). Il est essentiel que les matériaux biosourcés puissent répondre demain à la réglementation environnementale des bâtiments neufs.

De même, il est important d'adapter les solutions biosourcées (industrialisation, innovation...) pour répondre à l'ambition de rénovation massive du bâti régional fixée dans le Plan Bâtiment Durable Bourgogne-Franche-Comté.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

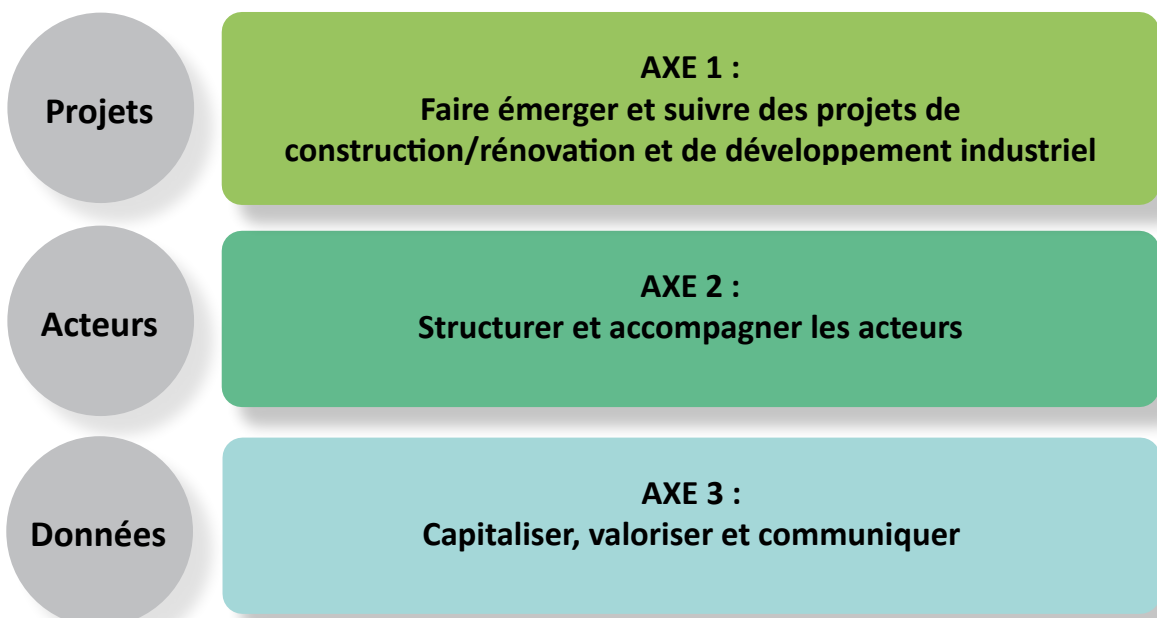
- Relayer les incitations nationales au niveau local
- Développer les connaissances des filières des matériaux biosourcés en région
- Promouvoir et diffuser les connaissances sur l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation
- Adapter, accompagner les solutions biosourcées pour répondre au marché de la construction / rénovation (*innovation, recherche...*) et répondre à la nouvelle réglementation du bâtiment
- Poursuivre la structuration et l'organisation des filières identifiées en région
- Développer les connaissances et les compétences des professionnels en matière de biosourcés
- Accompagner les acteurs de la construction dans les projets biosourcés (*porteurs de projets, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises...*)
- Encourager l'utilisation de matériaux biosourcés dans une logique d'économie circulaire
- Répondre aux besoins de la rénovation et de la construction neuve en région
- Répondre aux besoins de la construction neuve dans les régions plus dynamiques

UN PLAN D'ACTION RÉALISÉ AUTOUR DE 3 AXES

La feuille de route repose sur une stratégie organisée en 3 axes et 15 objectifs :

L'élaboration de cette stratégie d'intervention est issue d'un travail partenarial, entre les trois signataires de la feuille de route, qui a associé dès le début les acteurs socio-économiques. En particulier, l'interprofession du bois FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, la délégation régionale de l'institut technique FCBA, ainsi que le centre de ressources du bâtiment durable Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté ont contribué à l'animation et la mobilisation des acteurs aux différentes étapes de construction de la feuille de route.

L'ensemble des acteurs des filières biosourcées et des professionnels de la construction ont été conviés en janvier 2019 à une journée de consultation. Au cours de cette journée, plus de 80 professionnels ont pu échanger sur les enjeux et les besoins des filières en Bourgogne-Franche-Comté. Les éléments issus de cette journée et les nombreux échanges qui ont suivi ont permis de conforter et d'alimenter cette feuille de route.



Axe 1 – Faire émerger et suivre des projets de construction / rénovation et de développement industriel – 3 objectifs

Les projets intégrant les matériaux biosourcés émanent le plus souvent des acteurs du territoire. Ces projets demandent des efforts d'organisation structurée en mobilisant et en accompagnant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Il est alors essentiel que ces projets soient repérés dès le début afin de les soutenir et de mobiliser l'ensemble des partenaires nécessaires pour garantir le succès de ceux-ci.

Projets

AXE 1 :
Faire émerger et suivre des projets de construction/rénovation et de développement industriel

Les enjeux sont multiples. Il s'agit d'identifier les projets locaux concourants au développement des filières vertes par la création de valeur ajoutée et d'emplois, d'inciter et d'accompagner les acteurs du territoire dans l'utilisation de matériaux biosourcés pour leurs projets (construction/rénovation, industriel), d'encourager l'utilisation de matériaux locaux et de favoriser l'innovation.

Les 3 objectifs suivants ont ainsi été identifiés :

1

Engager et encourager les acteurs du territoire dans l'acte de construire et de rénovation en matériaux biosourcés

2

Identifier et accompagner les projets de construction/rénovation et les projets industriels de matériaux biosourcés en cours ou à venir

3

Accompagner la caractérisation des matériaux biosourcés

Exemple :
Rénovation de la mairie salle des fêtes
Commune de Nanchez (39)
Maîtrise d'œuvre SIDEC du Jura





Axe 2 – Structurer et accompagner les acteurs – 6 objectifs

Le développement des projets de construction intégrant du bois ou des matériaux de construction biosourcés doit intégrer l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur amont-aval. Cela signifie, l'amélioration de la visibilité et l'adéquation entre l'offre et la demande. Il s'agit d'ailleurs du premier enjeu identifié dans les plans bois et matériaux biosourcés au niveau national, et aujourd'hui développé dans le cadre de l'Alliance Nationale Bois Construction Rénovation.

Acteurs

AXE 2 :
Structurer et accompagner les acteurs

Pour cela, des actions et des organisations ont déjà vu le jour et se développent sur le territoire. Notamment, il est rappelé que l'interprofession du bois FIBOIS, met en place des actions de promotion et de développement de la filière. De même, l'association BF2C regroupe les acteurs amont et aval de la filière chanvre. De manière générale, il est essentiel d'accompagner la structuration des filières et d'accompagner les représentants dans cette mission.

L'enjeu porte également sur la mobilisation des professionnels et des acteurs du territoire sur les matériaux biosourcés. Cela passe par la création de réseaux territoriaux d'acteurs relais pour le partage et la diffusion de connaissances, la mise en réseau des acteurs du territoire et l'amélioration de la transversalité entre les filières.

Enfin, la mise en œuvre de matériaux biosourcés dans la construction repose sur les connaissances et les compétences des professionnels. Il est alors important d'accompagner le développement des compétences au travers des formations initiales et continues et d'accompagner le monde de la formation aux mutations techniques et technologiques.

L'axe est ainsi structuré autour des 6 objectifs suivants :

4 Développer la structuration entre l'amont et l'aval des filières	5 Constituer un réseau de relais locaux	6 Engager les acteurs institutionnels et les représentants de filière dans la promotion de la construction bois
7 Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs du territoire (formation continue)	8 Recenser et développer l'offre de formation initiale sur les matériaux biosourcés	9 Développer les échanges sur les solutions biosourcées avec les régions et pays limitrophes

Exemple :

1^{ère} session de formation « Ambassadeurs des matériaux biosourcés : sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction » organisée en janvier 2019 sur plateau technique PRAXIBAT® par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le centre de valorisation des ressources humaines de Mâcon (CVRH)



Credit photo : DREAL



Axe 3 – Capitaliser, valoriser et communiquer – 6 objectifs

Les actions menées dans le cadre de la feuille de route feront l'objet d'un retour d'expérience permettant de capitaliser les enseignements, de valoriser et de diffuser les résultats au travers d'un plan de communication.

Données

AXE 3 :
Capitaliser, valoriser et communiquer

Il demeure également essentiel de valoriser et de communiquer sur les projets locaux porteurs du développement des matériaux de construction biosourcés.

Les 6 objectifs suivants ont ainsi été identifiés :

10 Définir une stratégie de communication	11 Développer la connaissance des filières	12 Développer/ valoriser l'offre locale de produits ou de service
13 Communiquer sur les évolutions et nouveautés des filières des matériaux biosourcés dans la construction de manière large (presse, revues, réseaux sociaux, salons de professionnels...)	14 Valoriser les projets de construction/ rénovation biosourcés	15 Valoriser et diffuser les études et veilles nationales, régionales et départementales sur les matériaux de construction biosourcés

Exemple :

2 guides à consulter :

- *Les matériaux de construction biosourcés et géosourcés - 2019*
- *Les matériaux de construction Biosourcés dans la commande publique - 2020*

Ministère de la Transition écologique et solidaire

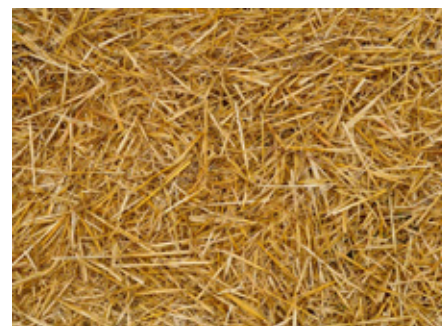
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



ANNEXES

Annexe 1 : Actions prioritaires identifiées pour 2020-2021

Annexe 2 : Contexte d'actions de FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, FCBA et Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté



Actions prioritaires identifiées pour 2020-2021



Engager et encourager les acteurs du territoire dans l'acte de construire en bois et en matériaux biosourcés

- **Action 1 : Encourager l'utilisation de matériaux biosourcés en rénovation BBC Effinergie ou en constructions à énergie positive dans le cadre du programme régional Effilogis (Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté)**

Les aides régionales Effilogis sont éco-conditionnées à la performance énergétique. Pour ce qui concerne les projets de bâtiments publics, en rénovation ou en construction à énergie positive, les aides sont également conditionnées à une mise en œuvre minimale de matériaux biosourcés. Pour les projets de rénovations de logements collectifs sociaux, la mise en œuvre de matériaux biosourcés n'est pas conditionnée, mais fait l'objet d'une bonification.

Au travers de cette action, l'objectif est de poursuivre le développement de l'usage des matériaux biosourcés pour les collectivités et d'encourager plus fortement les bailleurs sociaux.

- **Action 2 : Étudier les possibilités d'éco-conditionnalité dans les critères d'évaluation des aides de l'État (DETR, DSIL, FNAP...) (Pilote : DREAL Bourgogne-Franche-Comté)**

Au sein de différentes études, la maîtrise d'ouvrage publique a été identifiée comme l'un des leviers non négligeable pour le développement de l'usage des matériaux biosourcés dans la construction. Ainsi, cette action a pour ambition d'identifier les leviers possibles permettant d'encourager l'usage de biosourcés, dans les projets de construction publique, à partir des aides financières de l'État.

- **Action 3 : Étudier les possibilités d'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés dans les programmes ANAH (Pilote : DREAL Bourgogne-Franche-Comté)**

En région Bourgogne-Franche-Comté, avec 1,5 million de logements existants sur le territoire, dont 65 % construits avant 1975 (année de la première réglementation thermique), la rénovation est affichée comme une priorité. Aujourd'hui, la rénovation affiche principalement des exigences en termes de performance énergétique.

L'objectif au travers de cette action, est de pouvoir décarboner l'acte de rénover en identifiant les leviers possibles pour encourager l'utilisation de matériaux à faibles empreintes carbone, tels que les matériaux biosourcés.



Identifier et accompagner les projets de construction/rénovation et les projets industriels de matériaux biosourcés en cours ou à venir

- **Action 4 : Identifier les projets locaux de construction/rénovation pour l'intégration des matériaux biosourcés et développer une offre d'accompagnement (Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté)**

Il s'agit d'effectuer une veille des marchés à venir et de sensibiliser les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre aux techniques biosourcés et à leurs divers avantages techniques tels que les chantiers en filière sèche, le stockage carbone, la rapidité de chantier, le tout dans une cohérence globale du bâtiment.

Cela permettra, dans le cadre d'une démarche cohérente de bâtiment à faible impact carbone, de valoriser l'utilisation des matériaux biosourcés en construction et en rénovation.



Développer la structuration entre l'amont et l'aval des filières

- **Action 5 : Mettre en place une organisation régionale pour l'accompagnement des porteurs de projets Recherche – Développement – Innovation (RDI) Bois et biosourcés (Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté et ADEME)**

En région Bourgogne-Franche-Comté, les filières forêt-bois et autres matériaux biosourcés manquent de compétences pour l'accompagnement de projets RDI.

La compétence en matière d'accompagnement pour les projets RDI peut être couverte avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire régional et leur alliance avec les acteurs historiques : Le Cluster Xylostyl, ROBIN.S, le pôle de compétitivité Xylofutur, l'interprofession Fibois, l'agence Accort-Paille...

Un travail de concertation devra être conduit pour définir les rôles de chacun, les modalités d'organisation souhaitables pour la Bourgogne-Franche-Comté et les soutiens apportés en réponse à ce besoin.



Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs du territoire (formation continue)

- **Action 6 : Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment** (*Pilote : Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté*)

Une acculturation et un développement des compétences de l'ensemble des acteurs de la filière semble nécessaire pour permettre un développement significatif des matériaux biosourcés.

Pour passer des pionniers à une majorité d'adoptants, des temps d'échanges et de sensibilisation des acteurs seront mis en place, le midi ou en fin de journée (durée 2h), dans différents territoires. L'objectif étant d'emmener ensuite les professionnels du bâtiment en formation afin de faire réellement évoluer leurs pratiques et ainsi l'offre locale de matériaux biosourcés. Des sessions de formations pourront également être organisées pour les agents des collectivités territoriales afin de booster en même temps, la demande de matériaux biosourcés.



Développer la connaissance des filières

- **Action 7 : Réalisation d'une étude cartographique et stratégique des acteurs en Bourgogne-Franche-Comté sur la thématique des matériaux biosourcés : application prioritaire au secteur de la construction** (*Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté*)

Au travers de cette action, l'enjeu est d'avoir une vision globale et la plus complète possible des acteurs (entreprises, structures de recherches et/ou d'enseignements, filières...) qui interviennent sur le champ des matériaux biosourcés appliqués au secteur de la construction en région Bourgogne-Franche-Comté, voire dans les régions limitrophes.



Communiquer sur les évolutions et nouveautés des filières des matériaux biosourcés dans la construction de manière large (presse, revues, réseaux sociaux, salons de professionnels...)

- **Action 8 : Mettre en place un évènement annuel régional autour du bois et des biosourcés dans la construction et les autres secteurs** (*Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté*)

Pour accélérer la diffusion et l'utilisation auprès des différents publics (collectivités, entreprises, particuliers...) et du plus grand nombre, l'objectif est d'organiser un certain nombre de manifestations régionales générales ou thématiques sur les biosourcés : une conférence annuelle régionale, des campagnes thématiques annuelles, des conférences débats...



Valoriser les projets de construction/rénovation biosourcés

- **Action 9 : Valoriser les acteurs de la construction : Valoriser les lauréats régionaux de concours ou de prix (maîtres d'ouvrage, architectes...)** (*Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté*)

Afin de sensibiliser les donneurs d'ordre à l'utilisation de matériaux biosourcés et savoir-faire associés en construction/rénovation et aménagement, il est important de disposer d'outils de communication.

Le concours « Franchement bois » a pour objectif la mise en valeur de ces matériaux et des savoir-faire associés. Pour la prochaine édition du palmarès, il est envisagé un rapprochement avec les différents acteurs tels que les CAUE et les Maisons de l'architecture.

En complément, l'organisation de visites de chantier est une étape importante afin de mettre en valeur la mise en œuvre des matériaux biosourcés.

En prévision de l'élargissement de la feuille de route aux « autres secteurs », une action qui s'inscrit dans cette démarche et qui contribue à la feuille de route « matériaux de construction biosourcés » a été identifiée.



Améliorer la connaissance des biosourcés en région pour assurer une pérennité et une utilisation soutenable dans le respect de la hiérarchie des usages.

- **Action 10 : Étude régionale des gisements de bio ressources disponibles – quantités, qualités, disponibilités, utilisations/usages », qui contribuera à la démarche sur les « autres secteurs »** (*Pilote : Région Bourgogne-Franche-Comté, ADEME, DREAL, DRAAF*)

L'agriculture et la forêt couvrent 90% du territoire régional. Ces deux secteurs offrent des gisements de biomasse très importants, des ressources utilisées principalement pour la production alimentaire, la production de matériaux, la production d'énergie.

Les sécheresses 2018 et 2019 ont montré que les gisements potentiellement mobilisables à des fins autres qu'alimentaire (humaine et animales) sont à la baisse. La renouvelabilité des stocks est donc loin d'être acquise. Des conflits d'usages apparaissent aujourd'hui entre les usages premiers et les usages secondaires.

Il est donc nécessaire de construire une vision globale de la disponibilité des ressources pour mettre en place un observatoire de l'utilisation des biosourcés avec une approche multi-filières/multi-secteurs et alimenter la future réflexion pour une stratégie régionale de la bioéconomie.

Contexte d'actions de FIBOIS BFC, FCBA et Pôle énergie

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté : centre de ressources régional du bâtiment durable

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté a pour mission d'accompagner et de faciliter la montée en compétences des professionnels du bâtiment sur le sujet de l'efficacité énergétique et de la qualité environnementale du bâti. Il s'adresse aux professionnels (artisans, entreprises, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage, économistes, formateurs et apprenants des métiers du bâtiment)

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté propose une offre de service globale :

- Du conseil et de l'expertise
- Des formations
- Des rencontres thématiques
- Des ressources et des outils

Le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté est mobilisé sur l'enjeu du développement des matériaux biosourcés, notamment via l'organisation de sessions de Rendez-Vous du Bâtiment Innovant ou de formations sur les matériaux biosourcés.

FCBA : Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement

L'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement FCBA, le centre technique industriel regroupant toutes les composantes de la filière forêt bois.

FCBA est présent en région Nord-Est avec sa délégation territoriale implantée à Charrey-sur-Saône, proche de Dijon. FCBA accompagne les différents secteurs professionnels dans leur développement et dans l'amélioration de leur compétitivité.

L'ensemble des actions qui concourent à cet objectif et aux enjeux liés se regroupent autour de 3 principes fondamentaux qui constituent le socle de l'Institut :

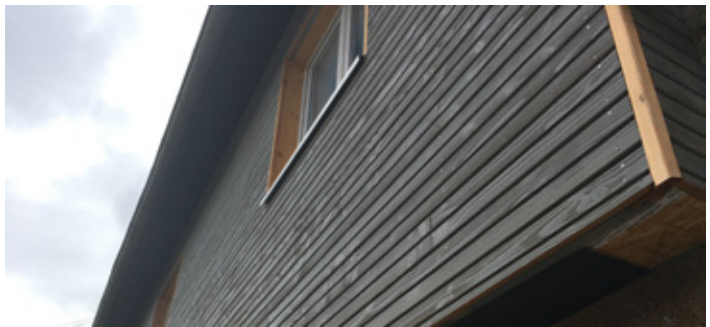
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique, recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation, formation.
- Mettre son savoir-faire et ses compétences reconnues à la disposition des entreprises : transfert technologique, normalisation, consultance, assistance technique, essais, formation, information.
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux.

FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté : l'interprofession de la filière Forêt-Bois en Bourgogne-Franche-Comté

FIBOIS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ a pour objet de développer la production, la mobilisation, l'exploitation, l'utilisation, la transformation et la promotion du bois de Bourgogne-Franche-Comté.

Lieu de rencontre, d'échange et de concertation, l'association fédère et représente tous les acteurs de la filière forêt-bois, toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire pousser du bois, à le récolter, à le transporter, à le transformer et à le mettre en œuvre : pépiniéristes, propriétaires forestiers, sylviculteurs, exploitants forestiers, coopératives et experts forestiers, producteurs de combustibles bois, industriels de la première transformation du bois (sciage, tranchage, déroulage...), industriels et artisans de la deuxième transformation du bois (emballage, ameublement, agencement, construction...).





Crédit photos : Karibati Y Hustache et F Rollin / AJENA / David Cesbron Région Bourgogne-Franche-Comté

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Contact :
Direction de la Transition énergétique
4 square Castan – CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX
Tél : 0 970 289 000
contact.energie@bourgognefranchecomte.fr

En partenariat avec



Contact :
Pôle transition énergétique
15 boulevard De Brosse
21000 DIJON
Tél : 03 81 25 50 00
ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact :
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Service Logement Construction Statistiques
Département Politique de la Construction
et Efficacité Énergétique
TEMIS 17E rue Alain Savary, CS 31269
25005 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 21 67 00
slcs.dreal-bourgogne-franche-comte@
developpement-durable.gouv.fr



Contact :
Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Siège social : Maison des énergies
50, rue Paul Vinot
70400 Héricourt
Tél : 03 84 22 95 25
contact@pole-energie-bfc.fr